L'émergence d'une nouvelle société urbaine : cours d’histoire 5ème

Cours d’histoire – 5ème

Problématique : Comment les villes renaissent-elles entre le XIe et le XIIIème siècle, et en quoi changent-elles la société médiévale ?

Vers l'an mille, l'Occident compte peu de villes et beaucoup d'entre elles sont de petites cités à demi endormies derrière d'anciens remparts romains. Trois siècles plus tard, le paysage a changé : les villes ont grandi, de nouvelles cités sont nées, les marchands traversent l'Europe, les cathédrales s'élèvent vers le ciel et des étudiants venus de loin se pressent à Paris ou à Bologne. Comment et pourquoi cette société urbaine apparaît-elle, et quelle place prend-elle face aux seigneurs et à l'Église ?

Problématique : comment les villes renaissent-elles entre le XIe et le XIIIème siècle, et en quoi changent-elles la société médiévale ?

1. Le renouveau des villes

Pourquoi les villes grandissent

Le renouveau urbain découle de l'essor agricole et démographique du XIe au XIIIème siècle. Quand les paysans produisent plus qu'il n'en faut pour se nourrir, une partie de la population peut vivre d'autres métiers : artisans, marchands, clercs, hommes de loi. Les paysans qui n'ont pas de terre viennent chercher du travail en ville. Les villes offrent aussi un marché où l'on vend l'excédent des récoltes, et la sécurité des murailles. Les seigneurs et les évêques y trouvent leur intérêt : ils en tirent des taxes (péages, droits de marché) et fondent eux-mêmes des villes neuves, comme les bastides du sud-ouest.

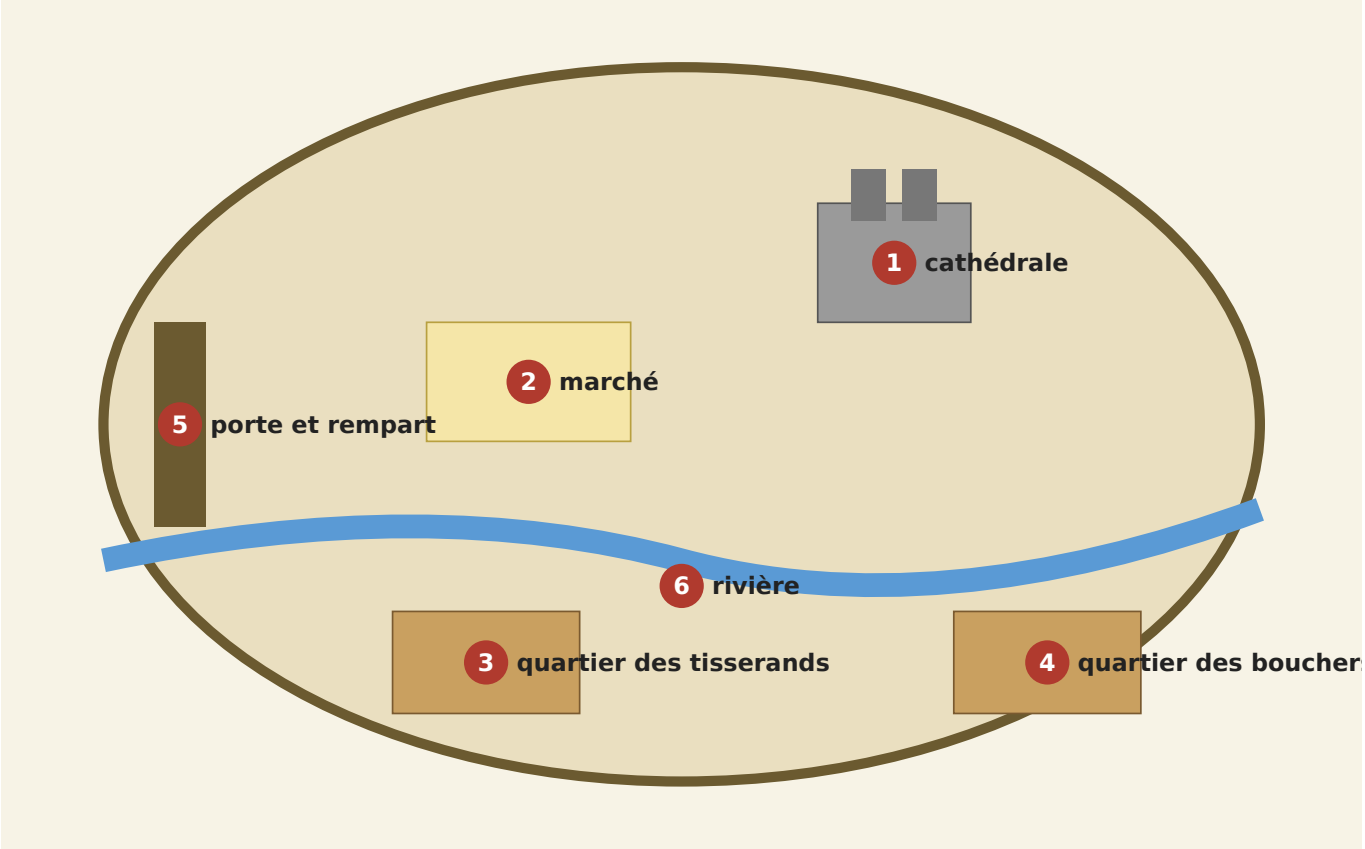
> **Définition : bourg**
>
> Agglomération qui se forme autour d'un château, d'une abbaye ou d'un marché. Ses habitants, les bourgeois, vivent surtout du commerce et de l'artisanat plutôt que de l'agriculture.

Des villes très inégales

La plupart des villes françaises comptent quelques milliers d'habitants. Quelques-unes deviennent des géantes pour l'époque : Paris atteint sans doute plus de 100 000 habitants vers 1300 (les estimations vont jusqu'à 200 000), ce qui en fait l'une des plus grandes villes d'Europe. En Italie, Venise, Gênes, Florence et Milan comptent parmi les plus peuplées, et en Flandre, Bruges et Gand sont de grands centres du textile. La ville est entourée d'une muraille qui la protège et la sépare des campagnes. Ses rues sont étroites, souvent boueuses ; les maisons, en bois ou en pierre selon les régions, sont serrées les unes contre les autres, avec

des étages en surplomb.

Reconstitution : Paris au XIIIème siècle, vu depuis la Seine, avec Notre-Dame et les quais animés.



Plan schématique d'une ville médiévale : rempart, cathédrale, place du marché, rivière et quartiers de métiers.

Définition : ville

Agglomération importante, entourée de remparts, où se concentrent l'artisanat, le commerce, les écoles et les pouvoirs. Au Moyen Âge, la ville se distingue de la campagne par ses habitants, son droit et son mode de vie.

2. Marchands et artisans : une société qui s'organise

Le commerce renaît

Les marchands, souvent d'origine modeste, voyagent avec leurs marchandises : draps de Flandre, soie et épices d'Orient, vins de Bordeaux, sel, bois, fourrures du Nord. Ils créent des compagnies pour partager les risques. Deux grands espaces commerciaux se dessinent. Au nord, les villes de Flandre échangent avec l'Angleterre, dont elles importent la laine, et avec les villes de la Baltique, regroupées au XIIIème siècle autour de Lübeck dans une association marchande, la Hanse. Au sud, les cités italiennes (Venise, Gênes) commercent avec l'Orient par la Méditerranée.



Carte schématique : grandes villes de commerce et deux axes d'échanges (Flandre – Champagne – Italie, en rouge ; Flandre – Baltique, en bleu).

Les foires de Champagne

Entre le nord et le sud, la Champagne occupe une position centrale. Aux XIIème et XIIIème siècles, les comtes de Champagne organisent à Troyes, Provins, Lagny et Bar-sur-Aube un cycle de foires qui se succèdent presque toute l'année. Ils garantissent la sécurité des marchands et des routes, ce qui attire les Flamands, les Italiens et les Français du Midi. On y vend des draps, des épices, des fourrures, des cuirs ; on y change de l'argent et on y règle les dettes. Les marchands inventent des moyens de paiement plus pratiques, comme la lettre de change, qui évite de transporter des sacs de pièces.

> **Définition : foire**
>
> Grand marché saisonnier où se retrouvent des marchands venus de toute l'Europe. Les foires durent plusieurs semaines et bénéficient de la protection du seigneur qui les organise.

Les métiers et les corporations

Dans les villes, les artisans d'un même métier (tisserands, bouchers, boulangers, orfèvres, tanneurs) se regroupent dans la même rue et s'organisent en corporations, aussi appelées métiers. Chaque corporation fixe des règles écrites dans des statuts : qualité des produits, prix, horaires, nombre d'apprentis. Elle protège ses membres de la concurrence. Vers 1268, le prévôt de Paris Étienne Boileau fait rédiger le *Livre des métiers*, qui rassemble les règlements des principaux métiers de la ville. La hiérarchie comporte trois niveaux : l'apprenti, qui apprend le métier chez un maître ; le compagnon, qui travaille contre salaire ; le maître, propriétaire de l'atelier, qui doit présenter un chef-d'œuvre pour être reçu.

Définition : corporation

Association des artisans ou des marchands d'un même métier dans une ville. Elle fixe les règles de fabrication, de vente et de formation, et défend les intérêts de ses membres.

Document 1 – Un métier au XIIIème siècle

D'après les statuts des métiers parisiens rassemblés vers 1268 : l'artisan ne peut ouvrir un atelier qu'après avoir été apprenti pendant plusieurs années chez un maître. Il travaille le jour seulement, car la lumière des chandelles ne permettrait pas, dit-on, de bien contrôler la qualité. Les jurés du métier visitent les ateliers et peuvent détruire un produit défectueux.

Source : synthèse d'après le Livre des métiers d'Étienne Boileau, vers 1268.

Ce texte montre que le travail est étroitement contrôlé : la corporation garantit la qualité mais limite aussi la liberté de chacun. L'artisan n'est pas libre de produire comme il l'entend, ni de s'installer sans autorisation.

3. Les villes conquièrent des libertés

Les habitants des villes, appelés bourgeois, supportent mal l'autorité du seigneur ou de l'évêque, qui leur impose des taxes arbitraires et limite le commerce. Ils réclament des libertés, et obtiennent parfois par la force, souvent par négociation ou en payant, des chartes de franchises ou des communes. Dès 1070, au Mans, des habitants se lient par serment pour former une commune. En 1155, le roi Louis VII accorde la charte de Lorris, qui fixe les droits des habitants et limite les prélèvements du seigneur. Les villes obtiennent le droit de se gouverner : elles élisent des magistrats (maires, échevins, consuls dans le Midi), lèvent des impôts, ont leurs milices et un beffroi qui symbolise leur indépendance.

Définition : commune

Association de bourgeois qui jurent de s'entraider et de se gouverner eux-mêmes. Elle obtient du seigneur ou du roi une charte qui reconnaît ses droits, ses magistrats et son autonomie.

Document 2 – Un regard hostile sur la commune

D'après le moine Guibert de Nogent, vers 1115 : « commune » est un mot nouveau et détestable. Selon lui, grâce à elle, les gens qui devaient autrefois des services à leur maître s'en trouvent libérés presque entièrement et ne versent plus que quelques taxes fixes.

Source : Guibert de Nogent, Histoire de sa vie, vers 1115 (texte résumé et modernisé).

L'auteur est un moine hostile aux communes : il défend les droits de l'Église et des seigneurs. Mais son texte confirme l'essentiel : les villes cherchent à échapper aux charges seigneuriales. Les rois, à partir de Philippe Auguste, soutiennent souvent les villes contre les grands seigneurs,

et en tirent des impôts et des soldats. Les villes devenues des communes restent toutefois sous le contrôle du roi, qui limite leur indépendance.

4. L'Église, les cathédrales et les universités

Les cathédrales gothiques

La ville est aussi le lieu de grandes constructions. À partir du XIIème siècle, l'art gothique apparaît en Île-de-France : l'abbatiale de Saint-Denis, reconstruite sous l'abbé Suger vers 1140, en est l'un des premiers exemples. Les cathédrales de Paris (commencée en 1163), de Chartres, de Reims et d'Amiens s'élèvent avec des voûtes sur croisées d'ogives, de hauts piliers et de larges vitraux qui laissent entrer la lumière. Leur construction dure souvent plusieurs générations. Elle mobilise des maçons, des tailleurs de pierre, des charpentiers et des verriers, et exprime la foi autant que la fierté des habitants.

Reconstitution : la façade de Notre-Dame de Paris au XIIIème siècle, avec ses deux tours et sa rosace.

Les ordres mendiants

Dans les villes, l'Église doit aussi répondre aux besoins d'une population nouvelle. Au début du XIIIème siècle apparaissent les ordres mendiants : les franciscains, fondés par François d'Assise, et les dominicains, fondés par Dominique de Guzmán. Ces frères vivent pauvrement, sans propriété, en demandant l'aumône (ils « mendient »). Ils prêchent dans les villes et enseignent dans les universités.

Les universités

Les écoles des cathédrales se développent, et les maîtres et les étudiants se regroupent en associations pour défendre leurs droits : ce sont les universités. Bologne, en Italie, est célèbre pour le droit ; Paris, pour la théologie et les arts ; Oxford, en Angleterre, et Montpellier, pour la médecine, comptent aussi parmi les premières. À Paris, les maîtres et les étudiants obtiennent des privilèges du roi Philippe Auguste en 1200, puis la reconnaissance du pape. En 1257, Robert de Sorbon fonde un collège pour accueillir des étudiants pauvres en théologie : c'est l'origine de la Sorbonne. Les cours sont donnés en latin, la langue des savants. Les études commencent par les arts (grammaire, rhétorique, logique, arithmétique, géométrie, astronomie, musique), puis on peut poursuivre en théologie, en droit ou en médecine.

> **Définition : université**
>
> Association de maîtres et d'étudiants qui organise l'enseignement supérieur et délivre des grades. Les premières universités apparaissent à Bologne, Paris et Oxford vers 1200.

Reconstitution : la nef de la cathédrale de Chartres, avec les voûtes gothiques et la lumière des vitraux.

5. Une société urbaine nouvelle mais fragile

La ville transforme la société. Elle fait apparaître un monde de marchands, d'artisans et de bourgeois qui ne sont ni des paysans, ni des nobles, ni des clercs. L'argent prend plus de place, le travail s'organise en métiers, le droit et l'instruction se diffusent. La ville est aussi un lieu de

misère : les pauvres, les mendiants, les ouvriers non qualifiés y vivent difficilement, et les épidémies s'y propagent plus vite. Les crises du XIVème siècle (famine de 1315-1317, peste noire de 1348, guerre de Cent Ans) ralentissent cet essor, mais les villes survivent et restent des centres de richesse et d'idées nouvelles.

- **1070** commune jurée au Mans
- **vers 1140** reconstruction de l'abbatiale de Saint-Denis sous Suger
- **1155** charte de Lorris accordée par Louis VII
- **1163** début de la construction de Notre-Dame de Paris
- **1200** privilèges de Philippe Auguste aux maîtres et étudiants de Paris
- **1257** fondation du collège de Sorbon
- **vers 1268** Livre des métiers d'Étienne Boileau
- **1348** peste noire

À retenir

- Du XIe au XIIIème siècle, la croissance agricole et démographique fait renaître les villes et le commerce.
- Les marchands échangent à grande distance ; les foires de Champagne relient le nord et le sud de l'Europe.
- Les artisans s'organisent en corporations ; les bourgeois obtiennent des chartes et des communes.
- Les cathédrales gothiques, les ordres mendiants et les universités marquent la vie urbaine.
- La société urbaine est nouvelle mais fragile : les crises du XIVème siècle la frappent durement.